



CDL Nord Vendée Légende - Lignes du périmètre : 10 Nantes - Pornic / 11 Nantes - St Gilles Croix de Vie / 12 Nantes - St Jean de Monts / 13 Nantes - Noirmoutier / Lignes routières interurbaines régulières de Loire-Atlantique et de la Vendée
 Pour la signification des sigles* et acronymes, retrouver notre **glossaire** à la fin du document.

ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
	thématique			suite défavorable		mise en service prévue ou réalisée	
				raisons techniques	raisons financières		
suites favorables							
POUR SUIVI							
11	gare accessibilité	Suite à la réunion du 6 mai en mairie de Challans, l'APF 85 souhaite un contact avec SNCF. La Ville de Challans souhaite acheter un terrain délaissé SNCF afin de rendre la gare plus accessible. Par ailleurs, l'accès au bâtiment-voyageurs n'est pas optimale pour les personnes handicapées. Une jeune fille ne peut pas monter seule dans le train : elle doit toujours demander de l'aide ; le dimanche la gare est fermée, personne n'est disponible pour l'aider. Pourquoi la gare de Challans ne bénéficie pas du dispositif "Accès +" ? Il ya aussi carence en matière d'information voyageurs.	<p><u>SNCF Voyageurs</u> n'a pas été invitée à la réunion avec la Ville de Challans relative à l'acquisition d'un terrain.</p> <p>Le service "Accès TER" existe depuis 2019 en gare de Challans.</p> <p>"Accès +" est le service qui permet la prise en charge des PMR* sur les trains grandes lignes (qui ne circulent pas à Challans). SNCF laissera ses coordonnées après la réunion pour répondre plus précisément aux questions spécifiques.</p> <p>La <u>Région</u> examinera les difficultés d'accès à la gare de Challans.</p> <p><u>Information post-réunion</u> : <u>Région</u> - Un échange est programmé entre l'APF et les services de la Région pour échanger sur ces difficultés.</p>				
10*11	desserte	Pour atteindre l'objectif de la SRM* , quelle articulation a été retenue entre les 2 lignes ? Alternance entre les 2 branches ? Cadencement à la 1/2h ? Quid des correspondances en gare de Nantes ? Une trame horaire spécifique est-elle prévue pour la saison estivale ?	<u>Région</u> - Il n'est pas encore possible de répondre à ces questions.				
571* Vxp	desserte	Pour les habitants de l'île d'Yeu, il est souhaitable que les cars qui partent de Fromentine vers La Roche/Yon soient en correspondance avec l'arrivée des bateaux. La complexité des horaires des marées est bien prise en compte par les cars vers Nantes, pourquoi pas vers la Préfecture de Vendée ? Cela pose problème puisque nous sommes administrativement rattachés à La Roche/Yon.	<p><u>Sovetours</u> - L'objectif est en effet d'améliorer cette desserte. Nous allons y travailler à compter de septembre 2023 afin d'assurer une correspondance entre les cars L.571 et les liaisons maritimes de l'île d'Yeu.</p> <p><u>Région</u> - Une réunion sera organisée avec Sovetours et Transdev pour bénéficier de l'expérience de cet exploitant sur les horaires des marées.</p>				

ligne concernée (voir légende)	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion		
	thématique			suite défavorable		mise en service prévue ou réalisée
				raisons techniques	raisons financières	
572	desserte	Le vendredi soir, les cars sont surchargés en direction de St Jean de Monts en raison des nombreux internes qui rentrent chez eux. Par ailleurs, il n'existe aucune desserte le dimanche soir entre St-Jean-de-Monts et La Roche/Yon : cela pénalise les étudiants internes qui doivent repartir dès le samedi.	<p><u>Sovetours</u> - Il n'existe pas de transport scolaire le dimanche soir. La desserte des lignes régulières ne permet pas aux étudiants de circuler le dimanche soir entre St Jean de Monts et La Roche/Yon.</p> <p><u>Transdev</u> - En effet, cette liaison le dimanche n'est pas prévue dans les contrats. Il faudrait lancer une étude de potentiel. La création d'un service autocar le dimanche soir permettrait éventuellement d'alléger les services du lundi matin qui sont souvent saturés (et ainsi éviter les cars de doublage). A examiner en collaboration avec TER qui peut proposer des trajets en complémentarité (NDLR : L.8 en provenance de La Roche/Yon) et amener d'autres clients potentiels. À noter cependant que peu d'internats sont ouverts dès le dimanche soir.</p> <p><u>Région</u> - Les étudiants peuvent expérimenter le covoiturage. Néanmoins, il est nécessaire d'étudier la création d'une desserte en car le dimanche ; la Région demande à l'exploitant de faire des propositions.</p>			
11	desserte	Le dimanche, le dernier train part de Nantes à 18h05 : c'est trop tôt. Il faudrait un train supplémentaire vers 19h.	<u>Région</u> - Cette desserte supplémentaire n'est pas prévu pour l'instant le dimanche soir. À étudier. Les fiches horaires théoriques du lot Sud Loire seront transmises aux associations dans le courant du mois de juillet 2023.			juil-23
10*11	desserte	Est-ce que la desserte sera étoffée le samedi en période estivale dans la future fiche horaire théorique ?	<u>Région</u> - Les fiches horaires théoriques seront transmises aux associations courant juillet 2023.			juil-23
11	desserte	Dans certaines gares (dont St Gilles Croix de Vie), les cars partent 7 minutes avant l'arrivée d'un train : il faut harmoniser les horaires cars/TER.	<u>Région</u> - On note la demande qui sera étudiée.			
568	desserte	Suite à la rupture de charge car/TER générée par la restructuration de l'offre, souhaite connaître l'évolution des fréquentations entre 2017 et 2022.	<p><u>Sovetours</u> - L'offre a en effet diminué du fait du transfert des élèves sur des cars scolaires dédiés. La fréquentation est donc artificiellement en baisse.</p> <p>En période estivale, la ligne 568 est renforcée avec l'offre "Littoral" : 10 allers-retours supplémentaires sont proposés le dimanche et 12 A/R en semaine.</p>			
10*11	infrastructures	Quels sont les résultats de l'étude confiée à SNCF Réseau en vue de réaliser les travaux nécessaires à la future desserte cadencée promise dans le cadre de la SRM* 2030 ? Dans le cadre de la négociation des futurs CPER*, quels sont les aménagements retenus par la Région et l'État ? Quelles sont les enveloppes financières contractualisées ? Quelles échéances pour les travaux ? La modernisation des PN et des télécommandes des aiguillages et la création d'un évitement à Bourgneuf ainsi que la création de la nouvelle halte à l'aéroport sont des priorités.	<p><u>Région</u> - Les financements de ces travaux seront en effet négociés dans le cadre du CPER* 2023-2027. Il n'est pas possible de répondre à ces questions aujourd'hui. Nous attendons que le Préfet de Région reçoive la lettre de cadrage de l'État pour lancer les négociations. Les discussions sont reportées tous les 15 jours.</p> <p>Une étude est en cours afin de déterminer le nombre et le positionnement du/des point(s) de croisement nécessaire(s) pour réaliser les objectifs de la SRM. La Région essaiera d'intégrer dans les travaux qui seront initiés à la suite de cette étude la rénovation des PN* et la modernisation de leur commande. Cette ligne est en effet fortement pénalisée par la voie unique et le nombre important de PN. L'augmentation significative de la fréquentation montre qu'elle répond à la demande croissante de la population, ce qui permettra d'atteindre les objectifs en matière de report modal. C'est pourquoi la Région est consciente qu'il faut continuer à investir sur cette ligne et que l'augmentation de l'offre passera par la rénovation des PN.</p>			

ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
	thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
				raisons techniques	raisons financières		
10*11	qualité de service	La qualité de service n'est pas au rendez-vous (retards, suppressions). Les dysfonctionnements de PN* sont de plus en plus nombreux. On ne peut se satisfaire de cette situation, surtout dans l'objectif des développements d'offre à venir.	<p><u>SNCF Réseau</u> - La particularité de cette ligne à voie unique est qu'elle comporte en effet de nombreux passages à niveau (1xkm). Dans le cadre des travaux de rénovation (2015), les PN n'ont en effet pas été renouvelés. Si cette ligne est inscrite dans la cadre du CPER* 2023-2027, des études seront menées afin de déterminer les investissements d'infrastructure nécessaires pour répondre aux besoins des schémas régionaux de mobilité 2030 et 2050.</p> <p><u>Région</u> - La qualité de service dépend de plusieurs facteurs. À titre d'exemple, la création d'un nouvel atelier de maintenance à Nantes avec une "tour en fosse*" permettra à l'avenir d'accélérer la réparation des matériels roulants. Cela permettra d'améliorer la réactivité.</p>				

ligne concernée (voir légende)	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
	thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
				raisons techniques	raisons financières		
POUR INFORMATION							
11	desserte	Une rame circule à vide tous les matins du lundi au vendredi entre Nantes et St-Gilles-Croix-de-Vie, pourquoi ne pas commercialiser cette circulation ?	Région - Il s'agit d'une circulation technique pour emmener la rame à St-Gilles-Croix-de-Vie et ainsi permettre le doublement de la cadence. Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, la Région a travaillé avec SNCF Réseau sur des grilles horaires théoriques : ce train ne figure pas parmi ceux qui pourront être commercialisés pour le transport de voyageurs dans la mesure où il ne pourra pas être pérennisé. L'objectif reste de construire des grilles horaires robustes, indispensables pour redonner confiance dans le train. SNCF Voyageurs - Ce train est en surstationnement pendant 1 heure à Ste-Pazanne (dans l'attente du croisement d'un train en sens inverse) : il est donc hors sillon et ne peut pas être commercialisé.				
10	desserte	Il y a un important creux horaire de 4 à 5h sur Nantes-Pornic (NDLR : entre les départs de 7h07 et 11h13 pour Ste-Pazanne ou 12h29 pour Pornic).	Information post-réunion : Région - Le plan de transport est construit afin de répondre aux besoins de déplacements en heures de pointe, avec une forte orientation des services vers Nantes le matin et retour le soir. Les contraintes de la voie unique et le sens des flux implique qu'il est difficile de proposer beaucoup de services à "contre sens".				
10*11	desserte	Il y a un problème de correspondance à Rezé-Pont Rousseau le matin entre l'arrivée du TER (Challans 7h49 > Rezé 8h34) et le départ du tramway. Les usagers se bousculent pour monter dans le 1er tram (on doit attendre le suivant pendant 9 min.).	La Région informera la SEMITAN de ce problème de correspondance TER/Tram à Pont-Rousseau.				
11	desserte qualité de service	Le car de 13h50 au départ de St-Gilles-Croix-de-Vie vers Nantes est surchargé : la création d'un train à un horaire similaire serait donc légitime (mode de transport + rapide et + capacitaire).	Région - On va étudier cette proposition en fonction des fréquentations. Information post réunion : Les relevés de fréquentations montrent qu'il y a moins d'une trentaine de voyageurs sur ce service. L'autocar reste pour l'instant la meilleure solution pour transporter ces personnes	X			

ligne concernée (voir légende)	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
	thématique			suite défavorable		mise en service prévue ou réalisée	
				raisons techniques	raisons financières		suite favorable
TS*	tarifs	La hausse du tarif du transport scolaire à hauteur de 150 euros/an/enfant est insupportable pour les familles, conduisant à la dégradation du budget des ménages. L'enquête auprès des adhérents FCPE (500 réponses reçues) montrent que 11% des familles n'utiliseront plus les transports scolaires et 27% s'interrogent sur le renouvellement des inscriptions. Avec le transfert des compétences aux agglomérations, la gratuité pour le 3ème enfant n'est plus garantie : souhaite une mutualisation des services de transports pour ne pas dégrader le parcours client, éviter de multiplier le nombre d'interlocuteurs et favoriser les transports en commun.	<u>Région</u> - La Région a conscience de l'effort demandé aux familles. Le forfait annuel par élève passe en effet de 110 à 150 euros à la rentrée de septembre 2023. Rappel historique : en 2019, la Région a harmonisé les tarifs scolaires à hauteur de 110 euros sur les 5 Départements (qui s'échelonnaient avant le transfert de compétence entre 70 et 200 euros). En Vendée, les familles payaient à l'époque 185 euros/an/enfant. Aujourd'hui, face à l'augmentation de 20% des charges (notamment le prix des carburants et le salaire des conducteurs), la Région doit en effet augmenter les tarifs du réseau Aléop pour maintenir un bon niveau de service. Les transports scolaires sont les plus subventionnés car les familles ne payent que 12% du coût réel du service, ce qui représente environ 1 euro/trajet/enfant. Les tarifs restent malgré tout accessibles et il est possible de payer en 3 fois. Les familles en difficulté peuvent s'adresser à leur CCAS* pour une prise en charge adaptée. Concernant l'atomisation des compétences mobilité, la Région ne peut pas s'opposer à la liberté tarifaires des EPCI : suite à la création de nombreuses Communautés d'Agglomération, le transfert de la compétence "Mobilité" est automatique. La Région tentera néanmoins de simplifier le parcours des familles.				
11	distribution	La gare mobile est un outils de vente intéressant mais qui ne respecte pas toujours son planning de présence. Est-ce que les gares mobiles resteront un moyen de distribution dans la nouvelle DSP ? Il existe un BLS* à Challans mais pas à St-Gilles-Croix-de-Vie : pourquoi ?	<u>Région</u> - La gare mobile ne sera pas remise en cause à l'avenir. <u>SNCF Voyageurs</u> - Le planning mensuel des gares mobiles est disponible en ligne sur le site TER. Il existe parfois des difficultés pour maintenir le programme en raison de manque de personne ou en cas de grèves. De façon conjoncturelle, les plannings sont actuellement sous tension en raison de la maintenance en cours du grand camion. En gare de St-Gilles-Croix-de-Vie, un guichet physique propose la vente de l'ensemble de la gamme tarifaire et permet les mêmes prestations que sur un BLS*.				
10*11	distribution	En l'absence de guichet et de DBR, les voyageurs sont incités à utiliser internet. Cependant, l'application SNCF Connect propose systématiquement des liaisons par TGV (et non en TER). L'application Trainline est plus efficace à cet égard. La Région va-t-elle déployer son propre système billettique et dans quel calendrier ?	<u>SNCF Voyageurs</u> suggère d'acheter directement ses billets TER sur le site TER Pays de la Loire : https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire . <u>Région</u> - En effet, le schéma régional de distribution est amené à évoluer : un site régional de vente (indépendant des exploitants) sera mis en ligne à compter de 2026.				2026

ligne concernée <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
	thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
				raisons techniques	raisons financières		
11	qualité de service	En cas de situation perturbée et en l'absence de contrôleur à bord du TER, il est difficile d'obtenir des informations sur le maintien de la correspondance à Nantes avec un TGV. Est-ce que le conducteur peut communiquer directement avec Nantes ? L'information n'a pu être transmise qu'à partir de Rezé-Pont Rousseau.	SNCF Voyageurs - L'information voyageurs dans les situations perturbées est toujours un défi. Le conducteur du TER peut bien sûr communiquer avec la gare terminus. Le TER peut aussi rattraper son retard. L'objectif principal est d'éviter la propagation des retards en cascade sur les autres trains. Cependant, tout dépend de l'évolution de la situation. Le centre opérationnel en gare de Nantes doit arbitrer entre faire attendre un TGV avec + 500 voyageurs ou proposer une solution alternative aux voyageurs TER. L'analyse de la situation prend du temps et ne peut pas être communiqué en temps réel aux voyageurs.				
11	gare	Quel type de présence commerciale est prévu en gare de Challans pendant la saison estivale ?	SNCF Voyageurs - Un agent assurera l'accueil au guichet en gare de Challans en juillet et août : il pourra vendre l'ensemble de la gamme tarifaire.				

Glossaire

PN : Passage à Niveau	DBR : Distributeur de Billets Régionaux	Tour en fosse : machine-outil destinée à l'usinage de profils des roues d'essieux de lourds véhicules sans qu'il soit nécessaire de les démonter du véhicule. Le tour est installé dans la fondation creusée ce qui lui permet de travailler en système de passage.
SRM : Stratégie Régionale des Mobilités	CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	
CPER : Contrat de Plan État-Région	TS : Transport Scolaire	
PMR : Personne à Mobilité Réduite	BLS : Bornes Libre Service - Distributeur de billets grandes lignes	